



Extrait du registre
des délibérations de la **Commune de Foncquevillers**
séance du 28/09/2022

Date de la convocation
22/09/2022

Date d'affichage
22/09/2022

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit Septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe, Maire.

Présents : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DELADERIERE Jean-Michel, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume
Absente : Mme DEQUEANT Marine.

Secrétaire de séance : Mme PRUVOST Florence.

Réf: 20220928_29

Vote A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Objet de la délibération : - **Installations classées pour la protection de l'environnement - Epandage des coquilles d'oeufs par la SAS LIOT - Avis du Conseil Municipal -**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'une enquête publique a été ouverte du lundi 3 octobre au vendredi 4 novembre 2022 relative à la demande de régularisation du plan d'épandage des coquilles d'oeufs produites par les sites de production sis 453, Boulevard de la République à ANNEZIN, par la S.A.S. LIOT.

Par arrêté Inter-Préfectoral n°2022-227 du 6 septembre 2022, Messieurs les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ont ordonné l'ouverture de l'enquête publique du 3 octobre 2022 au 4 novembre 2022 et sollicite en parallèle l'avis du Conseil Municipal sur ce projet.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de donner leur avis sur cette demande.

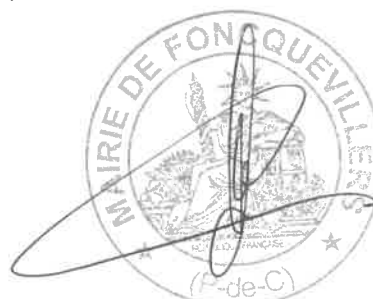
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un **avis favorable** au plan d'épandage des coquilles d'oeufs par la SAS LIOT.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
d'Arras
le : 28/09/2022

et publication ou
notification
du : 28/09/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
Fait en mairie, le 28/09/2022
Le Maire,
Christophe LAGNIEZ



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE FONCQUEVILLERS

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	20220928_29
Objet :	- Installations classées pour la protection de l'environnement - Epanchage des coquilles d'oeufs par la SAS LIOT - Avis du Conseil Municipal -
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-09-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8.5 - divers
Identifiant unique :	062-216203414-20220928-20220928_29-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 062-216203414-20220928-20220928_29-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20221021161741_824.pdf Nom métier : 99_DE-062-216203414-20220928-20220928_29-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	130.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2022 à 16h31min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2022 à 16h31min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2022 à 16h31min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 octobre 2022 à 16h31min30s	Reçu par le MI le 2022-10-21